



# ECHO MUNICIPAL

Journal d'information communale de Moidieu-Détourbe

**N° 192**  
**Janvier-Février**  
**2016**

## **EDITO** **VŒUX**

Samedi 9 janvier 2016

### Discours du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir, et nous vous souhaitons la bienvenue pour cette traditionnelle présentation des vœux.

Avant d'évoquer l'année qui débute, permettez-moi de dresser un rapide bilan de celle qui vient de s'achever.

**Sur le plan national**, le début d'année a été marqué par l'ignoble attentat perpétré au sein du journal Charlie Hebdo. Cet acte barbare, destiné à porter atteinte à la liberté d'expression et à la démocratie a donné lieu à une prise de conscience nationale.

Le vendredi 13 novembre, une nouvelle fois, l'horreur a frappé Paris. Les massacres ont été commis à l'aveugle pour mettre notre pays en état de choc. Six attaques simultanées au cœur de notre capitale et au Stade de France ont été déclenchées, dans le but de multiplier les victimes.

Notre commune s'est associée à cet élan patriotique au travers de diverses réflexions, en particulier à l'école élémentaire.

# VOEUX

## Discours du Maire (suite)

**Sur le plan communal**, des travaux de voirie et de réseaux ont concerné plusieurs quartiers du village :

**La Détourbe**, le Julien et la RD 38 en direction de SEPTEME. Ils se poursuivront durant quelques semaines encore. Les entreprises s'efforcent d'atténuer au maximum, la gêne causée aux riverains.

**Concernant le Julien et prochainement le Piémont**, les travaux d'assainissement conduits par ViennAgglo, nécessitent la mise en place de parkings provisoires pour les habitants. La concertation avec ces derniers est bien entendu primordiale.

**Des aménagements routiers ont été réalisés sur la route des Granges**. Il a été procédé à l'installation de coussins berlinois, associés à deux chicanes, avec un sens prioritaire. Ces aménagements améliorent la sécurité routière, qui demeure une préoccupation permanente des élus, dans plusieurs quartiers du village.

**A la Détourbe, l'enfouissement des réseaux secs**, commencé à l'automne, devrait se poursuivre durant le premier trimestre de 2016. Dans le même temps, la pose des candélabres améliorera l'éclairage public. La réflexion sur la circulation et le stationnement se poursuit, et la commission voirie s'efforce de proposer des solutions qui répondent aux attentes des uns et des autres.

Si ces travaux sont visibles, et contraignants pour les riverains, d'autres le sont moins, mais nécessitent néanmoins une énergie importante **L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en est l'illustration, et de nombreuses réunions sont nécessaires. Le calendrier est respecté avec une certaine rigueur. Une première réunion publique est prévue le jeudi 11 Février. L'objectif du PLU et les questions d'intérêt général y seront évoqués.

**2016 verra également le, démarrage des travaux du centre village.**

**Le chantier du groupe scolaire** débutera en mai par le restaurant scolaire et la salle d'activités douces. Les enfants de la maternelle passeront l'année scolaire 2016-2017 dans la structure provisoire, créée pour l'occasion, permettant ainsi la construction d'une classe supplémentaire. Suivra la même opération pour l'école primaire. **L'espace du Clos** commencera sa mutation avec l'installation d'un transformateur électrique qui sera, à terme, situé sous la halle. Ce poste permettra l'alimentation des futurs bâtiments et des écoles. Ce chantier consistera à enfouir les réseaux électriques et téléphoniques entre la Mairie et la place de la bascule. L'éclairage public sera également changé sur cet axe routier.

Lise PAILLISSE, que nous avons recrutée en 2012, a achevé sa mission de 3 ans. Elle aura permis au travers de ses compétences, une étude précise et complète, garantie de sérieux pour mener à bien ce projet, engageant la commune sur plusieurs décennies.

**L'aménagement du centre village va engendrer la délocalisation de certaines activités sportives sur le complexe sportif de l'Amballon, et les premiers transferts seront réalisés.**

**Le Contrat de rivière des 4 vallées** a été signé le 15 décembre par l'ensemble des partenaires. Cette démarche, coordonnée par le Syndicat Rivières des 4 Vallées, est la concrétisation d'un diagnostic approfondi du territoire. Il va permettre la mise en œuvre concrète d'une politique visant à restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau à l'échelle du bassin versant. Le Contrat de rivière est un programme de 46 actions qui seront réalisées entre 2016 et 2021. Deux d'entre elles concernent la commune sur La Vezonne et l'Amballon.

## Discours du Maire (suite)

**L'information et la communication** que les administrés sont en droit d'attendre, ont été renforcées par l'installation d'un panneau d'information lumineux. Destiné à transmettre des informations d'ordre général, il peut servir aux associations pour annoncer leurs manifestations. Ces associations, au nombre d'une trentaine, prouvent le dynamisme de la commune dans le domaine culturel et sportif. Mes remerciements iront vers tous les bénévoles qui œuvrent en leur sein.

**Il me semble utile de revenir sur quelques évènements culturels qui ont marqué 2015.** Dans le cadre du festival de l'humour, en partenariat avec la commune de SEPTÈME, les 300 spectateurs présents le 24 mars, ont apprécié le spectacle de Yohann METAY. Coup de cœur du festival d'Avignon en 2014, l'artiste s'est vu décerner le prix du public, et celui du jury. Cette année, c'est la commune de SEPTÈME qui accueillera Albert MESLAY, le mardi 29 mars.

Le samedi 5 septembre, **Euromusic** organisé par le Comité d'Organisation des Echanges Internationaux de la ville de Vienne a permis d'assister à un concert de haute tenue dans notre commune, avec la participation des villes jumelées avec Vienne.

La richesse du tissu associatif, que j'évoquai il y a un instant, sera confirmée durant l'année.

Le cyclisme sera à l'honneur en 2016 puisque notre commune, comme EYZIN-PINET et SEPTÈME aura le privilège d'être traversée par **le tour de France le samedi 16 juillet**. En fin d'année, les championnats de l'Isère de cyclo-cross devraient se dérouler à Moidieu-Détourbe, sous la houlette du club de Charvieu et de Christophe Morel.

**Sur le plan scolaire**, le premier bilan de la mise en place des activités périscolaires est largement positif. Il convient de remercier la commission scolaire/Jeunesse et l'ensemble du personnel municipal d'avoir su mettre en place des séances de qualité. Seul bémol, l'importance de la tâche n'a pas laissé le temps nécessaire à la commission pour la création du Conseil municipal d'enfants ! Ce n'est que partie remise.

**Le recensement**, effectué en début d'année, fait apparaître une légère augmentation de la population. A ce jour, nous sommes, 1859 moidillardes et moidillards. Depuis, nous avons enregistré 13 naissances et 11 décès. Parmi les personnes parties récemment, j'évoquerai le souvenir de Marie-Louise NOVAT, Louis DUFIER et Pierre PELLET, tous anciens élus. Mme NOVAT était notre doyenne et fut secrétaire de mairie durant 36 ans.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais remercier avec ferveur, **les divers services qui nous apportent leur aide et leur conseil** : le Conseil départemental, les services de la trésorerie, de la sous-préfecture, de ViennAgglo, de la CAF, pour ne citer que les principaux. Remerciements également aux cabinets d'étude et d'architectes, géomètres, notaires, qui nous assistent, et nous apportent leurs compétences pour faire face à une réglementation de plus en plus complexe.

Je tiens également à remercier tout particulièrement **les membres du CCAS, ainsi que les agents communaux** pour leur travail et leur disponibilité.

Dans la société tourmentée que nous connaissons aujourd'hui, je formulerai des vœux de solidarité et de courage afin de faire face aux obstacles.

**Aussi, en mon nom personnel, et au nom de la municipalité, je vous adresse de tout cœur, mes vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé, condition essentielle pour la réussite de vos projets.**

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

30 OCTOBRE 2015

Absents excusés : Hervé VAUDAINÉ (pouvoir à Aline CHARRETON), Daniel DUPUIS (pouvoir à Jean ROUAT), Christelle KOCALENIOS RAVEL (pouvoir à Georges MEJECASE), Peggy ARNOULD (pouvoir à Sophie GUIBOURET), Delphine THOLANCE (pouvoir à Carole PERNOUX), Christine NICOD (pouvoir à Christophe MOREL).

Absent : Jessica ROSTAING.

Secrétaire de séance : Noëlle FREZET.

Le Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2015 est approuvé

## **Délibération n° 1-10-15 : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38**

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

### **Approuve** :

- l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 proposé par le CDG 38 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019.

## **Délibération n° 3-10-15 : Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) : Modalités de mise à disposition du public**

**Vu** l'arrêté du Maire n° 2015-U-001 en date du 16 octobre 2015 prescrivant la modification simplifiée du POS,

**Vu** le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs,

**Considérant** que le projet « centre-village », à l'étude depuis plusieurs années, vise à restructurer le centre de la commune, en réorganisant les équipements publics, en créant de nouveaux logements (notamment des logements locatifs sociaux), en aménageant de nouveaux espaces publics, en apaisant les circulations motorisées,...

**Considérant** que ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement pour la commune définis dans la délibération de révision du POS et qu'il est compatible avec les orientations des documents supra-communaux et des grandes lois cadres en matière de mixité sociale, de revitalisation des centres-villages, de promotion des modes doux,...

**Considérant** qu'il est nécessaire de faire évoluer le POS sur certains aspects mineurs du règlement pour permettre au projet de voir le jour ;

**Considérant** que l'initiative de la procédure de modification simplifiée appartient au Maire de la commune ;

**Considérant** la nécessité de préciser, par délibération du Conseil Municipal, les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du POS ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** que le dossier de modification simplifiée du POS sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois, du 23 novembre 2015 au 24 décembre 2015 de 10 heures à 12 heures.

Ce dossier comprendra éventuellement les avis émis par les personnes publiques associées.

Le public pourra formuler ses observations en les consignnant sur un registre mis à disposition du public.

Les observations du public seront enregistrées et conservées en Mairie.

**Précise** que la présente délibération fera l'objet, d'un affichage en mairie, 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public et pendant toute la durée de la mise à disposition.

En outre, cette mise à disposition sera annoncée par publicité dans l'Echo Municipal, sur le site internet de la commune et dans le Dauphiné Libéré.

## **Délibération n° 4-10-15 : Concours du receveur municipal – Attribution d'indemnité**

*Le Conseil Municipal,*

**Vu** l'affectation de Monsieur Alain SCHMITT, inspecteur Divisionnaire des Finances publiques, en qualité de responsable de la Trésorerie de VIENNE AGGLOMERATION à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 en remplacement de Monsieur Joseph SICARD,

Après en avoir délibéré, par 17 voix pour et une contre, **décide** :

de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux maximum prévu par an, que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Alain SCHMITT, Receveur municipal.

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

30 OCTOBRE 2015

## **Délibération n° 5-10-15 : Actions en justice de la commune : autorisation au Maire à ester en justice**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il importe d'autoriser le Maire à défendre les intérêts de la commune dans toutes les affaires impliquant cette dernière,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** Monsieur le Maire à tenter au nom de la commune les actions en justice ou à défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions d'ordre administratif ou judiciaire de premier et second degré, pour la durée du mandat.

**Autorise** Monsieur le Maire à prendre les services d'un avocat pour représenter la commune chaque fois que nécessaire.

## **Délibération n° 6-10-15 : Convention de partenariat avec la commune d'Estrablin pour le CEJ intercommunal**

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) fixe des objectifs de développement des modes d'accueil ou de loisirs des enfants et des jeunes sur le territoire ; il vise à mettre en œuvre et à développer une politique globale en faveur de l'accueil de la petite enfance et des loisirs des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans. Son but est d'accompagner tant sur le plan qualitatif que quantitatif, l'accueil des jeunes enfants et des adolescents.

A ce titre, les cinq communes (Septème, Moidieu-Détourbe, Saint-Sorlin de Vienne, Estrablin et Eyzin-Pinet) se sont regroupées pour mener à l'échelle d'un bassin de vie, des actions intercommunales dans le cadre d'une convention d'objectifs et de financement issue du CEJ d'Agglomération du Pays Viennois n° 3. La commune d'Estrablin disposant d'une structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le « Centre André Boucher » à Gémens, il est convenu que l'ensemble de ces communes puissent avoir accès à ce centre au même tarif que les résidents d'Estrablin. Il est proposé de contractualiser cet engagement par une convention pour la période de 2014 à 2017.

Après avoir pris connaissance de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**Approuve** la convention de partenariat relative au CEJ intercommunal,

**Autorise** le Maire à effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet, et notamment la convention précitée.

## **Demande de subvention du collègue G. Brassens :**

Le Collège Georges BRASSENS demande une subvention pour un séjour ski classe de 5<sup>ème</sup> qui concernerait 17 enfants de Moidieu. Cette demande se monte à 30 € par élève. L'an dernier, une subvention exceptionnelle avait été accordée du fait de la sortie du collège de la zone RRS.

Les familles n'ayant pas les mêmes ressources, donc pas les mêmes difficultés, il n'est pas judicieux de financer le même montant par élève. De plus, les collèges sont de la compétence du Département et non des communes. Il est proposé que le CCAS étudie cette demande afin qu'il puisse aider les familles qui en font la demande en fonction de leur quotient familial. Si le CCAS accepte, il faudra faire en sorte que les familles puissent faire la demande directement auprès de l'assistante sociale du collège.

## **Restauration tableau « Ste Marguerite... » : proposition de devis complémentaire :**

La restauration du tableau classé « La Sainte Famille » est terminée, le tableau a été encadré et livré. Cette restauration est très satisfaisante.

Par contre, le nettoyage et la restauration du second tableau classé, « Sainte Marguerite Marie et le Révérend Père de la Colombière » ont révélé de nombreuses lacunes sur la peinture originale. De ce fait, un devis complémentaire de 3 500 € HT est proposé afin de réaliser des retouches qui permettront de poser des tons mais ne permettra pas de faire des reconstitutions précises.

Le Conseil Municipal propose que l'association « Culture Loisirs et Patrimoine » se charge des demandes de subventions complémentaires auprès de la DRAC et du Département et propose d'attendre d'avoir les accords de subvention avant de décider de lancer ou non cette prestation.

## **Marché d'électricité – groupement de commandes ViennAgglo**

Suite au groupement de commande passé avec ViennAgglo pour la fourniture d'électricité, seul EDF a répondu. Pour notre commune, concernant les tarifs bleus (inférieurs à 36 KVA), l'économie serait de 3 989 € / an pour l'électricité conventionnelle et de 3 936 € / an pour l'électricité verte à 100 %.

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

**30 octobre 2015**

Concernant les tarifs jaunes (supérieurs à 36 KVA), l'économie serait de 2 711,20 € / an pour l'électricité conventionnelle et de 2 685,50 € pour l'électricité verte. L'économie totale serait donc d'environ 6 600 € par an. Le Conseil prend l'option de l'électricité verte, vu le surcoût négligeable.

## **Centre-Village :**

- **Groupe Scolaire** : Le début des travaux est programmé pour mars 2016 pour la première phase (restaurant scolaire + salle d'animation). Le Mille-club servira de base de vie aux intervenants. Une école provisoire composée de bâtiments préfabriqués sera installée sur l'ancien stade pendant les travaux.

- **Aménagement du Clos** : la carte d'aléas de la Vesonne définitive permet de tout réaliser. La consultation des promoteurs immobiliers est en cours.

- Le taux de subvention global pour l'intégralité des projets (Groupe Scolaire, Clos, Complexe Sportif, Mairie) serait de 45 %.

- Un rendez-vous a été pris avec le Crédit Agricole pour une proposition d'emprunt d'environ 4 millions d'euros.

## **27 NOVEMBRE 2015**

Absents excusés : Sophie GUIBOURET (pouvoir à Jean ROUAT), Boris WILD (pouvoir à Gérard LAMBERT), Delphine THOLANCE (pouvoir à Carole PERNOUX), Christophe MOREL (pouvoir à Christine NICOD).

Absents : Jessica ROSTAING, Martine THOMAS, Arnaud FERRAND.

### **Délibération n° 1-11-15 : Avis sur le projet de schéma de mutualisation de services de ViennAgglo**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Emet** un avis favorable sur le schéma de mutualisation des services notifié par le Président de ViennAgglo.

### **Délibération n° 2-11-15 : Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Isère**

**27 novembre 2015**

Le SDCI de l'Isère ambitionne de ramener le nombre d'EPCI à fiscalité propre de 27 à 18 au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ainsi, se dessine progressivement un regroupement d'EPCI à l'échelle des bassins de vie.

Le SDCI en Isère contient 6 prescriptions de regroupements d'EPCI :

- Communautés de communes des Balmes Dauphinoises, de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs,
- Communautés de communes de la Vallée de l'Hien, des Vallons de la Tour, de Bourbre Tisserands et des Vallons du Guiers,
- Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire avec la, communauté des communes issues de la fusion Bièvre Isère et Région Saint-Jeannaise,
- Communautés de communes du Pays de Saint-Marcellin, Chambaran Vinay Vercors et de la Bourne à l'Isère,
- Communauté de communes du massif du Vercors et de deux communautés de communes drômoises : Vercors et Pays de Royans,
- Communauté d'agglomération du Pays Viennois et de la Communauté de communes de la Région de Condrieu (Rhône).

Le Schéma rappelle aussi comme « orientation » à moyen terme le regroupement de la communauté de communes du Pays Roussillonnais et de la communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'agglomération du Pays Viennois et de la Communauté de communes de la Région de Condrieu. Cette orientation n'est pas nouvelle car elle figurait déjà dans les précédents schémas départementaux de coopération intercommunale du 30 juin 2006 et du 22 décembre 2011.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 2 abstentions :

**Emet** un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale notifié par le Préfet de l'Isère.

**Formule** le souhaite que les schémas départementaux de l'Isère et du Rhône convergent sur la prescription de fusion de la Communauté d'agglomération du Pays Viennois et de la Communauté de communes de la Région de Condrieu.

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

27 NOVEMBRE 2015

## **Délibération n° 3-11-15 : Actions en justice de la commune : autorisation au quatrième adjoint à ester en justice.**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il importe d'autoriser le quatrième adjoint à défendre les intérêts de la commune dans toutes les affaires impliquant cette dernière afin de seconder le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le quatrième adjoint, Monsieur Georges MEJECASE, à intenter au nom de la commune les actions en justice ou à défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions d'ordre administratif ou judiciaire de premier et second degré, pour la durée du mandat.

## **Délibération n° 4-11-15 : Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour l'organisation de Moidi'Lumières**

Comme chaque année, le Comité des Fêtes va organiser les festivités du 8 décembre Moidi'Lumières dans le centre du village.

Il est rappelé que le Comité des Fêtes ne perçoit aucun profit du fait de la gratuité ou du tarif négligeable des prestations proposées, afin de garder le caractère familial et agréable de cette manifestation.

La commission propose de verser une subvention exceptionnelle à cette association en vue de financer le coût de l'animation musicale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**Décide** de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 230 € au Comité des Fêtes pour l'organisation de Moidi' Lumières le 8 décembre 2015.

**Précise** que cette somme sera mandatée à l'article 6574 intitulé « subventions de fonctionnement aux associations », à la ligne « autres subventions exceptionnelles diverses ».

## **Délibération n° 5-11-15 : Vente du lot n° 1 de la zone artisanale du Bailly à La Détourbe**

**Vu** la délibération du 30 mars 2012 décidant de vendre le lot n° 1 de la zone artisanale du Bailly à Monsieur Gilles ROLLAND de Meyssiez,

**Considérant** la rétractation de Monsieur Gilles ROLLAND,

**Vu** la demande de Monsieur Daniel CUZIN pour acquérir le lot n° 1 d'une superficie de 3 399 m<sup>2</sup> en vue d'y implanter une société tertiaire  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Retire** la délibération du 30 mars 2012 décidant de vendre le lot n° 1 à Monsieur Gilles ROLLAND.

**Décide** de vendre le lot n° 1 correspondant à la parcelle cadastrée ZH n° 121 de la zone artisanale du Bailly, à Monsieur Daniel CUZIN, domicilié à Estrablin, au prix de 16,50 € le m<sup>2</sup> soit un total de 56 083,50 €.

**Désigne** le Cabinet LECHNER-RESILLOT / MOINE de Saint-Georges d'Espéranche pour établir l'acte de vente correspondant.

**Autorise** le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de cette propriété et à signer toutes les pièces du dossier, et notamment l'acte de vente.

## **Délibération n° 6-11-15 : Voirie – Ajout au budget du programme voirie de ViennAgglo**

**Considérant** l'état de la voirie d'intérêt communautaire sur la commune de Moidieu-Détourbe,

**Considérant** le budget alloué par ViennAgglo à la voirie d'intérêt communautaire sur la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Décide** de prévoir un budget de 10 000 € supplémentaires par an sur les programmes voirie de ViennAgglo de 2016 à 2020.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

**21-11-2015** : Sacha, Gabriel, Georges PARADIS de Vanessa HENAUX et Frédéric PARADIS -

**11-12-2015** : Luc, Paul DECHAUX de Lydie MARTINEZ et Jérôme DECHAUX -

**21-12-2015** : Camille, Agathe ARDYNA de Christelle VIGUIER et Marc ARDYNA -

### Décès :

**28-11-2015** : Saïd FENANIR

**01-12-2015** : Odile, Marie, Yvonne LACOMBE, épouse TARADOUX

**18-12-2015** : Jacques, Henri TONDEUR

**19-12-2015** : Pierre, Jean PELLET ancien élu municipal et adjoint de 1989 à 2001

**28-12-2015** : Yves FOREST

**28-12-2015** : Marguerite, Claudia BERGER, veuve LENOIR



LA POSTE

Etes-vous sûr d'être **accessible** ?  
**Oui**, grâce à mon **adresse précise**.



Votre commune de **MOIDIEU DETOURBE** a procédé il y a plusieurs mois à la dénomination et à la numérotation de votre voie. Vous avez une nouvelle adresse, précise, qui vous permet d'être accessible au quotidien.

Pour diffuser votre nouvelle adresse, utilisez les cartes de communication d'adresse ; elles sont gratuites et disponibles auprès de votre facteur.

Le traitement du courrier est aujourd'hui traité industriellement, aussi pour être lu par les machines de tri celui-ci doit posséder une adresse précise. Nous vous laissons jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2016 pour signaler votre adresse précise à vos correspondants, passé ce délai tout courrier mal adressé fera retour à l'expéditeur.

### Voici les règles d'or d'une adresse précise :

6 lignes maximum

Pas de signe de ponctuation, ni de caractère en italique ou souligné.

Les 3 dernières lignes en majuscules

Le pavé adresse aligné à gauche

Il n'est pas obligatoire de reporter le lieu-dit

### EXEMPLE

AVANT

M. François DURAND  
LE VILLAGE  
38440 MOIDIEU DETOURBE

APRES

M. François DURAND  
42 CHEMIN DU MOULIN  
38440 MOIDIEU DETOURBE



# PRODUCTEURS LOCAUX A VOTRE SERVICE

## Le Jardin du menetrier

Vente de légumes BIO  
Direct Producteur



Gagnez du temps, recevez la liste par mail,  
composez votre panier et commandez.

Sans engagement .

Récupérez votre commande tous les  
vendredis en fin d'après-midi sur Vienne,  
Pont Evêque, Moidieu et Eyzin.

Martine Brunet  
2670 Route de St Sorlin  
26330 Chateauneuf de galaure  
[lejardindumenetrier@gmail.com](mailto:lejardindumenetrier@gmail.com)  
06-76-88-59-44

Produits issus de l'agriculture biologique certifiés par FRBIO10

## Bergerie Des Guettières

PRODUCTEUR DE  
FROMAGES DE BREBIS

38440 MOIDIEU DETOURBE  
**06 89 22 82 20**

*Point de vente les samedis et dimanches matin  
au 340 chemin des guettières 38440 MOIDIEU DETOURBE*



*Présent sur les marchés :  
Seyssuel le jeudi de 16h à 19h  
Estrablin le vendredi de 8h à 12h*

# TERLUDIK

Notre Métier, Vous Animer...

TERLUDIK est le partenaire de vos loisirs de proximité, de votre sport au quotidien avec la marche nordique, de votre soif de découverte et d'aventure tout au long de l'année.

TERLUDIK est votre partenaire pour tous vos événements, d'entreprises, familiaux ou projets personnels, associatifs, d'écoles.

TERLUDIK est un créateur d'animations en associant ses compétences à vos idées nous créons vos projets.

**Renseignements  
et tarifs :**

06 61 58 01 24  
contact@terludik.fr  
www.terludik.fr

## Janvier :

Raquettes à neige « **Fêtons la nouvelle année** », dimanche 3/01, 8h-18h, Vercors/Chartreuse/Belledonne. Départ Moidieu-Détourbe, place du village, 25€/personne (raquettes à neige et bâtons fournis) + covoiturage (entre 6 ou 9 euro par personne suivant site)

Raquettes à neige, dimanche 24/01, 8h-18h, Vercors/Chartreuse/Belledonne. Départ OT Vienne, 25€/personne (raquettes à neige et bâtons fournis) + covoiturage (entre 6 ou 9 euro par personne suivant site)

## Février :

Raquettes à neige, dimanche 7/02, 8h-18h, Vercors/Chartreuse/Belledonne. Départ Moidieu-Détourbe, place du village, 25€/personne (raquettes à neige et bâtons fournis) + covoiturage (entre 6 ou 9 euro par personne suivant site)

## Mars :

Dimanche 6, **Spectacle Humour**, seul sur scène Stéphane vous présente son **RandoManShow**  
« **Etre Accompagnateur en Montagne** ».

Suivez le dans une aventure unique avec ses randonneurs, Marie-Chantal, Jean-Pierre et les autres sur les sentiers, sous la pluie et dans les refuges...

**Estrablin 15h30**, salle polyvalente, avec le partenariat de la MJC Estrablin, 5€.

Dimanche 27, Chasse aux trésors de Pâques, hauteurs de Vienne, lieu dit le Grisard, **une balade originale pour partager** une aventure en famille, 15h à 18h, munis de cartes, chercher les balises et trouver le trésor.

Famille 20€ (4 personnes), individuel 10€, inscription avant le mer-





Samedi 19 décembre, les membres du CCAS et du Conseil Municipal répartis en dix équipes ont distribué les colis de Noël destinés aux personnes de 70 ans et plus : 66 colis pour personnes seules, 35 pour couples et 9 pour résidents des Maisons de retraite. Un petit sondage réalisé à cette occasion a permis de savoir qu'une grande majorité de bénéficiaires privilégie le colis plutôt qu'un repas.

## **ANNIVERSAIRE 90 ANS**

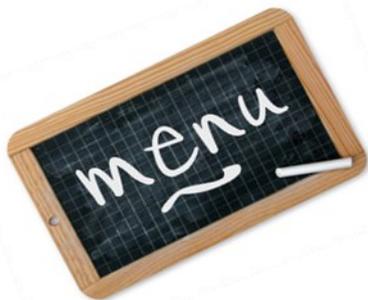
Comme le veut la tradition, des élues et des membres du CCAS ont eu beaucoup plaisir à rendre visite à MME Andrée BONON pour ses 90 ans.

A cette occasion, nous lui avons offert un bouquet de 90 roses et nous avons partagé le gâteau d'anniversaire, lui souhaitant de conserver toute son énergie et sa santé afin de profiter encore d'heureuses années entourée de sa famille.



# ANIMATIONS FESTIVES

## A LA CANTINE SCOLAIRE ET A L'ECOLE



*Clafoutis printanier salade Clafoutis printanier salade  
Suprême de poulet (sot-l'y-laisse)  
Gratin dauphinois  
Bûche  
Clémentines – Papillotes*

La chorale de Noël de l'école primaire s'est produite la semaine avant les vacances.

Le 17 décembre, la maternelle a organisé son traditionnel marché de Noël. Le père Noël a rendu visite aux classes de maternelle le matin, et l'après midi un grand gouter préparé par les enfants a été organisé.

Dans la cantine scolaire agrémentée par les décorations de NOEL réalisées par les enfants lors des activités périscolaires, 172 enfants étaient inscrits pour déguster le menu spécial de NOEL.



Le 19 décembre, le maire et son adjoint aux affaires scolaires, accompagnés de deux anciens élèves en stage de 3ème à la mairie, sont venus offrir un livre à chaque enfant.

Tous les élèves de maternelle et primaire ont reçu un livre adapté aux âges des enfants, dont le titre avait été proposé par les professeurs des écoles.

# ANIMATIONS DECONCENTREES VACANCES D'HIVER 2016

Point jeunes  
**ESTRABLIN**

Pour les jeunes de 10 à 15 ans

**Lundi 15  
Février  
De 9h30 à  
17h30**

**SPORT CO ET  
PING PONG  
Au Gymnase  
de Septème**

**Prévoir :** pique-  
nique, gourde,  
vêtements de  
sport,  
chaussures de  
rechange pour  
le gymnase

**Mardi 16  
Février  
De 9h30 à  
17h30**

**BIATHLON  
À la salle des  
fêtes de  
Moidieu-  
Détourbe**

**Prévoir :** pique-  
nique, gourde,  
vêtements de  
sport,  
Vêtements et  
chaussures de  
rechange

**Mercredi 17  
Février  
De 9h30 à  
17h30**

**BOWLING  
À la salle des  
fêtes de  
Moidieu-  
Détourbe**

**Prévoir :** pique-  
nique, gourde,  
jean  
(attention pas  
de survête-  
ment)

**Vendredi 19  
Février  
De 9h30 à  
17h30**

**CREPES ET  
VIDEOS  
À la salle des  
fêtes  
d'Eyzin-Pinet**

**Prévoir :** pique-  
nique, films  
tout public sur  
DVD ou clé  
USB, jeux...

**Jeudi 18 Fé-  
vrier  
De 9h30 à  
17h30**

**VTT  
À la maison  
des associa-  
tions à  
St Sorlin de  
Vienne**

**Prévoir :** pique-  
nique, eau, VTT  
en état (freins,  
roues, vitesses),  
casques, vieux  
vêtements

## Inscriptions :

Venir avec le carnet de santé, votre numéro d'allocataire CAF et votre quotient familial ou votre dernière fiche d'impôt sur le revenu.

## Dans les mairies:

Moidieu-Détourbe - Eyzin-Pinet  
St Sorlin de Vienne - Septème

## Sur place :

De 9h30 à 10h,  
Accompagné d'un  
parent.  
(en fonction des  
places disponibles)

**Réduction enfant : pour le 2ème 30% et le 3ème 50%  
uniquement sur les mêmes journées.**

2015/2016	<305	306 à 458	459 à 610	611 à 762	763 à 912	913 à 1067	7068 à 1217	1218 à 1372	>1373
<b>1 journée</b>	2 €	2,5€	3€	3,5€	4€	4,5€	5€	5,5€	6€
<b>2 journées</b>	3,5€	4,38€	5,25€	6,13€	7€	7,88€	8,75€	9,63€	10,5€
<b>3 journées</b>	5€	6,25€	7,50€	8,75€	10€	11,25€	12,5€	13,75€	15€
<b>4 journées</b>	6,5€	8,13€	9,75€	11,38€	13€	14,63€	16,25€	17,88€	19,5€
<b>5 journées</b>	8€	10€	12€	14€	16€	18€	20€	22€	24€

**NOUVEAUX  
TARIFS**

# VACANCES DE FEVRIER

Retrouvez toutes  
les animations  
pour la jeunesse  
sur le site  
[www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)  
Rubrique :  
Enfance-Jeunesse

Vacances d'hiver à  
Gémens :  
Inscriptions au bun-  
galow du périscolaire  
à partir du lundi 25  
janvier 2016.

 Centre A. Boucher "Gémens"  
Accueil de Loisirs  
Sans Hébergement 

**Séjour Hiver** Enfants  
du 15/02 au 19/02/2016 CM1/CM2

## Informations

**Séjour hiver au Pilat!**  
Réunion d'information  
Jeudi 21 Janvier 2016  
A 18h30  
Au Bungalow du Périscolaire  
**"Gîte école Champagnat"**

Périscolaire - Alsh "Gémens": Mairie d'Estrablin, Contact : Adèle ou Valérie au 04 74 58 06 99 \*\* 06 80 14 74 00  
Service Enfance Jeunesse, Mairie d'Estrablin, Contact : Mignol au 04 74 59 44 86



## CINE D'OR

**Coût** : 3.50 € la séance  
**Horaires des séances** :  
14 h 30 - 17 h - 20 h.  
**Transport** : un covoiturage peut être  
organisé.



### « SAMBA »

**Mardi 2 février 2016**  
Comédie française  
Date de sortie : 15 octobre 2014  
Réalisée par Eric Toledano et Olivier  
Nakache  
Avec Omar Sy, Charlotte Gainsbourg  
Durée : 1h 58 min

#### Résumé :

Samba, sénégalais en France, collectionne les petits boulots ; Alice est une cadre supérieure épuisée par un burn out. Lui essaye par tous les moyens d'obtenir ses papiers, alors qu'elle tente de se reconstruire par le bénévolat. Chacun cherche à sortir de son impasse jusqu'au jour où leurs destins se croisent...



### « UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT »

**Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016**  
Comédie française  
Date de sortie : 11 février 2015  
Réalisée par Stéphane Meunier  
Avec Didier Bourdon, Lorant Deutsch  
Durée : 1h 38 min

#### Résumé :

Saint-Loin-la-Mauderne, un petit village frappé par la crise et la désertification. Son dernier espoir : relancer l'usine de fumage de saumon. Problème : les assurances exigent la présence d'un médecin à demeure. Or, le dernier a pris sa retraite. Derrière leur maire, les habitants vont tout faire pour convaincre le très parisien docteur Maxime Meyer que le bonheur est à Saint-Loin-la-Mauderne !

# CYCLO CROSS



**EDC INTERNATIONAL**  
**Difatech MOIDIEU**



La 2ème édition du CROSS MOIDIEU a connu un joli succès sportif mais aussi populaire. Plus de 200 compétiteurs venus de tout le Rhône-Alpes mais aussi de Provence, Auvergne, Bourgogne avaient fait le déplacement dans notre village.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont œuvrés durant les jours précédents la compétition, les partenaires financiers et technique, l'ADMIR pour la bonne tenue de la buvette et bien entendu les coureurs qui nous ont proposés un joli spectacle pour les 8 épreuves courues. La prochaine édition **CROSS MOIDIEU sera le championnat départemental 2016**. Une belle récompense pour le comité d'organisation après seulement 2 éditions. Nous remercions le Comité Isère FFC pour cette reconnaissance. Merci à tous les acteurs de cette édition 2015, Christophe Morel.

## Les résultats 2015 CROSS MOIDIEU

POUSSINS	PUPILLES	BENJAMINS
1er Paul PION - CHAMBERY	1er Timeo MAUGUEN - LYON SE	1er Guillaume BAGOU - CHARVIEU
2ème Mathis COMMUNAL - AMBERT	2ème Matthieu POZZOBON-CHARV.	2ème Kerian MASSET - CHAMBERY
3ème Nino SEIXAS - LYON SE	3ème Paul SEIXAS - LYON SE	3ème Loïc BARBEREAU - ALLINGES PUBLIER
4ème Tom FREYSSINET - ST RAMBERT	4ème Dorian AFONSO - Sprint 480	4ème William MILLAT - CHARVIEU
5ème Tony BONHOME - CRAN GEVRIER	5ème Sacha PERRIN - ST RAMBERT	5ème Kilian COMMUNAL - AMBERT
MINIMES	CADETS	JUNIORS
1er Bastien TRONCHON La Motte Servolex	1er Matteo VERCHER - UC Belleville	1er Adrien DEGRANDCOURT - SCO Dijon
2ème Rémi LELANDAIS VC Annemasse	2ème Gwen LECLAINCHE - Chambéry	2ème Maxime JARNET - VC Vaux en Velin
3ème Matéo CAMPIONI - SCO Dijon	3ème Logan GROS VC Vaux en Velin	3ème Luca CAMPIONI - SCO Dijon
4ème Adrien MILLAT - CHARVIEU	4ème Julien ROUGIES - CHARVIEU	4ème Samuel LARRA - Sarras Saint Vallier
5ème Mathieu MOREL - CHARVIEU	5ème Loïs COSS - GILLONAY	5ème Thomas BAGOU - CHARVIEU
FEMININES	ELITES-ESPOIRS	
1ère Lara PERRY - CC ETUPES	1er Eddy FINE - CHARVIEU	
2ème Léa ROULLIER - PELUSSIN	2ème Rudy KOWALSKI - ROUBAIX LILLE METROPOLE	
3ème Gréta RICHIOUD - Poitou Charentes 86	3ème Sandy DUJARDIN - UC TAIN TOURNON	



# LOTO DU SOU DES ECOLES

## LOTO DU SOU DES ÉCOLES DE MOIDIEU

**Samedi 23  
janvier  
2016 !**

Le Sou des Écoles a la joie de  
vous donner rendez-vous à 18H00  
à la SALLE DES FETES de  
MOIDIEU !

De nombreux lots seront à remporter, venez tenter  
votre chance pour repartir avec :

**1 TELEVISION**

**1 Nintendo 3 DS**

**Des billets de match** (OL, ASVEL, CSBJ Rugby, CS  
Vienne Rugby...)

**Des forfaits de remontées mécaniques**

**Et bien d'autres encore ...**

Les cartons seront vendus par les enfants de l'école pri-  
maire, et par les institutrices pour l'école maternelle.

Des cartons seront également disponibles le jour même.

Un carton gratuit sera remis à chaque enfant le jour du loto.



**Prix de vente : 3€ le carton / 10€ les 4 / 15€ les 7**

*NB : les grains de maïs étant interdits dans les lotos, nous vendrons des  
gobelets de pions au tarif de 0,50 €.*

*COMITE DES FETES*

# **BRADERIE DES MOIDI'GÔNES**

**ORGANISEE PAR  
LE COMITE DES FETES DE MOIDIEU**



**JOUETS**

**ARTICLES DE PUERICULTURE**

**VETEMENTS ENFANTS**

## **Dimanche 7 février**

**8h00 - 17h00**



**Salle polyvalente de**



## **MOIDIEU DETOURBE**

**Entrée gratuite pour les visiteurs**

**Renseignements et inscriptions:**

**[cdfmoidieu@gmail.com](mailto:cdfmoidieu@gmail.com)**

# M.O.S – 3 Rivières F.C

## **Pour une première victoire à domicile pour l'équipe 1, il faut encore attendre.....**

La première partie du championnat s'est terminée pour une trêve jusqu'à fin février entrecoupée par des tours de coupe à partir de mi février. Les équipes ont connu des fortunes diverses.

**L'équipe séniors 1** voyage bien mais n'a pas pu encore offrir au nombreux public une victoire à domicile, les rencontres sont serrées, dans la poule C de HR où elle évolue, il est quasiment impossible de pronostiquer un résultat tant les rencontres sont incertaines d'un weekend à un autre, le leader actuel St Étienne Cote Chaude n'ayant connu lui aussi qu'une victoire sur son terrain et s'est incliné face au MOS - 3R, la rencontre en Coupe Rhône Alpes du 14 février à domicile s'annonce prometteuse.

**L'équipe séniors 2**, pour sa première année en excellence fait un bon parcours mais laisse échapper des points précieux à domicile qui risquent de faire défaut en fin de saison; toujours qualifiée en coupe de l'Isère.

**L'équipe séniors 3** pourrait mieux faire avec un peu plus de maîtrise, les équipes séniors 4 et 5 surprennent par leurs bons résultats et se hissent à la 2<sup>ème</sup> place au classement.

**Les équipes U19 et U 17A** évoluant en excellence éprouvent des difficultés, se mesurer face à des clubs habitués à ce haut niveau demande de la constance dans les effectifs, la 2<sup>ème</sup> partie de championnat sera capitale pour le maintien.

**L'équipe U15 A** a une bonne carte à jouer et l'accession en excellence reste possible,

**Les autres équipes U17 B et U15B** évoluant dans des poules composées majoritairement d'équipe 1 sont à la peine.



Malgré beaucoup d'engagement, l'équipe séniors 1 s'incline face au FC Lyon



Match très disputé face à REVENTIN

A la fin des poules de brassage, **une équipe U 13** a atteint le niveau excellence, niveau jamais atteint jusqu'à présent, et si le challenge s'avère difficile, la motivation reste intacte pour réussir.

**Les 3 autres équipes U13** ont fait une très bonne phase automne.

**L'école de foot des U6 au U 11** a participé aux plateaux où plusieurs équipes par catégorie sont engagées.

En cette fin d'année, hélas le club a été endeuillé par la disparition subite de Pascal BROCHUD, joueurs et dirigeants très affectés apportent soutien et réconfort à toute la famille.

# TENNIS

L'assemblée générale de l'association « Tennis à Moidieu Détourbe » s'est tenue le samedi 12 décembre 2015 au Café du Murier, en présence de représentants de la Municipalité.

Le bilan des activités 2015 dressé par le président, Guy Hollinger, a fait apparaître une stabilité du nombre de pratiquants sur la commune avec une cinquantaine de personnes, enfants et adultes. Les points suivants ont été abordés :

## **Tennis loisir à Moidieu-Détourbe en 2016**

Les tarifs pour l'accès aux terrains de Moidieu, pour la prochaine saison resteront identiques à ceux de l'année précédente :

<u>Individuel</u>	<u>Collectif</u>
Tarif normal : 31,00 €	Couple : 46,00 €
Etudiant, Jeune : 23,00 €	Famille : 54,00 €

Un demi-tarif sera pratiqué à partir du 1<sup>er</sup> juin :

*Les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année chaque dimanche sur les courts, de 11 heures à 12 heures auprès de Guy HOLLINGER ou en téléphonant au 04.74.58.12.66.*

## **Ecole de Tennis et cours pour ados et adultes, saison 2015 - 2016**

L'association propose, dans le cadre de son partenariat avec le Tennis Club d'Estrablin Jardin, des cours d'initiation et de perfectionnement pour enfants et adultes, le tout animé par le moniteur Edgard Segui. Cette activité a vu cette année une nette augmentation de joueurs de Moidieu-Détourbe.

Les cours du samedi matin sont donnés de 9h à 14h sur les terrains de la commune, pendant la période estivale et dans les gymnases d'Estrablin ou de Jardin pendant la période hivernale ou en cas d'intempéries.

D'autres créneaux sont possibles en semaine sur les terrains d'Estrablin ou de Jardin.

**Il y a encore quelques places disponibles pour les personnes qui souhaiteraient rejoindre ces cours, notamment pour les adultes.**

### Renseignements

Guy ou Noëlle HOLLINGER Tel : 04 74 58 12 66

e-mail : [noelle.hollinger@orange.fr](mailto:noelle.hollinger@orange.fr)

## **Temps d'activités périscolaires**

Dans le cadre des activités périscolaires (T.A.P) organisées par la Municipalité, l'association Tennis à MOIDIEU-DETOURBE anime des cycles de découverte du tennis, en utilisant un kit de mini-tennis. Une demande croissante de participants a conduit à augmenter de 3 à 4 le nombre de sessions, par rapport à l'année dernière.

36 enfants ont été concernés en 2014-2015.

56 devraient l'être en 2015-2016.

Il y a maintenant 2 types d'enfants participant à ces activités : les vrais débutants à qui on fait découvrir le tennis et les enfants qui ont déjà pratiqué et que l'on perfectionne.

Les encadrants bénévoles sont Guy HOLLINGER et Bernard FRAPPA.



## **Perspectives**

Concernant l'avenir, les représentants de la Municipalité, Gérard Lambert, Maire, et Aline Charreton, adjointe, ont fait le point sur le projet de déplacement en 2017 des deux courts sur le complexe sportif de l'AMBALLON, dans le cadre du projet d'aménagement du Centre Village.

## Infos en bref sur la fin de saison

Le boudin s'est très bien passé nous avons vendu nos 120 litres de préparation une très bonne fréquentation des amis de la chasse malgré le froid et l'humidité.

Cette fin d'année sera calme aucune manifestation n'est prévue.

La saison de chasse s'arrêtera pour le petit gibier le 10 janvier 2016 nous pourrions continuer de prélever quelques chevreuils et sangliers jusqu'au 29/02/2016.

Les lieux de battue seront consultables le jour même en mairie et les usagers de la forêt avisés par panneaux selon la réglementation en vigueur.

Le repas des chasseurs est ouvert à tous sur réservation, il se déroulera le samedi 13 février 2016 à midi à la salle polyvalente du village.

Pour vous inscrire vous devez confirmer votre inscription par SMS 15 jours avant l'évènement aux membres du bureau :

Franck PELLET 06 20 47 10 32  
Bernard GUET 06 67 22 29 27  
Stéphane POTHIER 06 98 40 69 38



# SEMENCES ARTICULTEURS

## Fête des Articulteurs

**Dimanche 1er mai 2016**  
**Salle des fêtes de Moidieu**

Producteurs locaux, Créateurs (artisans, musiciens, poètes...)  
Disciplines corporelles ( Chi-gong,  
méditation, sophrologie...)



*Ceux qui sèment*  
*Artisans du quotidien*  
*La beauté des petits riens*

Exposants, Conférences, musique théâtre, lectures...  
Buffet

### **Renseignements :**

Association Semences d'articulteurs.

Contacts : Philippe Morisson : 04.74.58.12.60

[semences.darticulteurs@orange.fr](mailto:semences.darticulteurs@orange.fr)

# PAROISSE MERE TERESA

## Maison des trois Vallées

854 rue des Potiers  
38780 ESTRABLIN  
« La Rosière »  
Tél : 09 80 41 92 29

Courriel : [paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr](mailto:paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr)

Site web : <http://>

[www.paroissemereteresa.com](http://www.paroissemereteresa.com)

## Accueil :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
→ de 10H à 12H !

## Célébration des funérailles :

M. Michel MILLE  
345 Allée du  
Château Grillet  
Tél :  
04.74.58.11.27

Les principales  
informations  
sont sur les  
panneaux  
d'affichage

### Célébrations Janvier 2016

Samedi 02/01	18h30	Chaumont
Dimanche 03/01	10h30	Reventin
Samedi 09/01	18h30	St Alban
Dimanche 10/01	10h30	Estrablin
Samedi 16/01	18h30	Jardin
Dimanche 17/01	10h30	Côtes d'Arev
Samedi 23/01	10h00 / 18h30	Chonas / Monsteroux
Dimanche 24/01	10h30	Reventin - Estrablin
Samedi 30/01	18h30	Cour et Buis
Dimanche 31/01	10h30	Moidieu

### Célébrations Février 2016

Samedi 06/02	18h30	Chaumont
Dimanche 07/02	10h30	Côtes d'Arev
Mercredi 10 - <i>Cendres</i>	18h30	St Sorlin ( <i>dans la Salle</i> )
Samedi 13/02	18h30	Montseveroux
Dimanche 14/02	10h30	Eyzin-Pinet
Samedi 20/02	18h30	Meyssez
Dimanche 21/02	10h30	Chonas
Samedi 27/02	18h30	Vernioz
Dimanche 28/02	10h30	Estrablin

### Célébrations Mars 2016

Samedi 05/03	18h30	Chaumont
Dimanche 06/03	10h30	Côtes d'Arev
Samedi 12/03	18h30	Cour et Buis
Dimanche 13/03	10h30	Estrablin
Samedi 19/03	18h30	Saint Sorlin
Dimanche 20/03 - <i>Rameaux</i>	10h30	Moidieu / Reventin
Jeudi 24/03 - <i>Jeudi Saint</i>	18h30	Estrablin - Saint Alban
Vendredi 25/03 - <i>Vendredi Saint</i>	18h30 / 20h00	Estrablin / Reventin
Samedi 26/03 - <i>Veillée spéciale</i>	21h00	Estrablin - Côtes 'Arev
Dimanche 27/03 - <i>Pâques</i>	10h30	Jardin

# LA BOULE DE L'AMBALLON

La Boule de l'Amballon a tenu son AG annuelle avec la moitié des effectifs présents.

Le Président a dressé un bilan d'activités exhaustif dont le point d'orgue a été le Championnat National Près de Gap où 10 équipes représentaient la Boule de l'Amballon :  
44 joueurs et 15 accompagnants étaient du voyage.

## **Cerise sur le gâteau un titre de champion en 4<sup>ème</sup> division.**

Jean Claude Valentin présentait le bilan financier.  
Un budget équilibré malgré le coût de ce lointain déplacement grâce à la réussite de nos manifestations annuelles.

La saison 2016 s'annonce sous de bonnes auspices avec un nombre de licences accru, ce qui est plutôt rare aujourd'hui dans la monde des boules lyonnaises.

Les manifestations traditionnelles seront reconduites en 2016  
à savoir :

- **Dimanche 21 février** concours de belote coincée à la salle des fêtes.
- **Dimanche 20 Mars** Challenge Joannès ROSTAING au bouldrome du Pays Viennois.
- **Lundi 4 juillet** Challenge du Souvenir Georges BONON.

Le clou de l'année sera **l'organisation des championnats nationaux FSCF 2016** au Bouldrome du Pays Viennois en collaboration de l'Association de Gestion du Bouldrome fin juin.

L'état du stabilisé ne permettant pas d'organiser cette compétition  
à MOIDIEU DETOURBE.

La boule de l'Amballon vous souhaite une  
bonne année 2016

# DESSIN FONTAINE

**Participez à l'anniversaire de l'Association**

**CULTURE, LOISIRS et PATRIMOINE**

La « rocaille » existe dans l'art des jardins depuis la renaissance.

Les « rocailleurs » agrémentaient les grands parcs de grottes, rochers artificiels et fontaines constitués d'un assemblage de pierres et de coquillages s'inspirant des paysages de montagne. Au 19<sup>ème</sup> siècle grâce à l'invention du ciment armé on assiste à un renouveau du style « rocaille » dans les jardins des particuliers. Chaque maison bourgeoise se doit d'avoir dans son parc une grotte, une fontaine ou un bassin imitant les rochers, une balustrade ou un pont en ciment armé imitant le bois.



**Appel à tous les  
créateurs.....  
amateurs !**

A partir d'une photo de la rocaille qui se trouve face à l'entrée de la mairie, nous vous proposons de créer une œuvre graphique (dessin, peinture, collage ou autre technique de votre choix) incluant **obligatoirement** l'image ci-dessus à sa taille actuelle, à partir de laquelle vous laisserez libre cours à votre imagination dans un format qui ne dépasse pas le format A3.

Cet événement est ouvert à tous les Moidillards.

Les œuvres devront être déposées à l'accueil de la mairie avant le 26 Février 2016.

Les créations seront exposées

**Dimanche 28 Février 2016**

à la salle des fêtes, de 10 heures à 17 heures

Journée où l'Association fêtera ses 25 ans

(programme sur l'affiche ci-jointe)

Renseignements : Joëlle NEVORET : 04-74-58-18-33 et  
Noëlle HOLLINGER : 04-74-58-12-66

→ Cette page est téléchargeable sur le site de la mairie :

[www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr) ←

**CULTURE , LOISIRS**

et

**PATRIMOINE**

souffle ses

**25 BOUGIES**

**DIMANCHE 28 FEVRIER 2016**

à la salle des fêtes de MOIDIEU DETOURBE  
de 10 heures à 17 heures

- Rétrospective des activités de l'association depuis sa création
- Le patrimoine de notre commune en photos

A partir de 15 heures

- Contes ,histoires racontées en patois
- Exposition de dessins imaginés et réalisés à partir de la rocaille-fontaine de l'allée de la Mairie
- Partage du gâteau d'anniversaire en présence de la chorale «Toile à Voile» de Saint Jean de Bournay

BUVETTE TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE ASSIETTE APERITIVE GOURMANDE

# THEATRE

La troupe de théâtre



## Les Arts de la Scène

vous propose de commencer l'année dans la bonne  
humeur et la gaité !

Nous vous convions à venir assister à l'une des  
représentations de la comédie :

### LES TROIS ELLES



de Jean-Yves Chatelain . Mise  
en scène de Nicolas Crespin.

**SAMEDI 16 JANVIER à 20h30**  
et  
**DIMANCHE 17 JANVIER à 15h**

Salle Polyvalente de Moidieu-Détourbe

- Tarifs : adulte 8€,  
• gratuit pour les moins de 10 ans

*Dans une même chambre d'hôpital se retrouvent Lola, une Epicière au franc parlé, Louise de Hautecloque de Saint Mender , une Bourgeoise très très coincée, elles n'ont de commun que leurs bras cassés Mais Lizon, la très gentille infirmière, il est vrai, un peu étourdie veille au grain ! Tout se complique quand notre chère épicière Lola découvre un "point commun" très très gênant entre Louise et Lizon... Lola, Louise et Lizon, trois "L" dans une Comédie hilarante et pleine de rebondissements.*

# MANIFESTATIONS



<b>Samedi 16 janvier</b>	Théâtre Comédie « Les 3 ELLES »	Les Arts de la Scène	Salle des fêtes à 20 H 30
<b>Dimanche 17 Janvier</b>	Théâtre Comédie « Les 3 ELLES »	Les Arts de la Scène	Salle des fêtes à 15 H
<b>Mardi 19 Janvier</b>	Ludomobile	MJC et Commune	Bungalow scolaire
<b>Jeudi 21 Janvier</b>	Assemblée Générale	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Samedi 23 Janvier</b>	Loto à 18 H	Sou des écoles	Salle des fêtes
<b>Jeudi 4 Février</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Dimanche 7 Février</b>	Braderie puériculture	Comité des fêtes	Salle des fêtes
<b>Mardi 9 Février</b>	Ludomobile	MJC et Commune	Bungalow scolaire
<b>Samedi 13 Février</b>	Repas des chasseurs	ACCA	Salle des fêtes
<b>Mardi 16 Février</b>	Biathlon 9H30-17H30	Animations déconcentrées	Salle des fêtes
<b>Mercredi 17 Février</b>	Bowling 9H30-17H30	Animations déconcentrées	Salle des fêtes
<b>Jeudi 18 Février</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Petite Salle des fêtes
<b>Dimanche 21 Février</b>	Concours de belote	Boule de l' Amballon	Salle des fêtes
<b>Dimanche 28 Février</b>	Anniversaire 25 ans 10 H - 17 H	CLP	Salle des fêtes
<b>Mardi 8 Mars</b>	Ludomobile	MJC et Commune	Bungalow scolaire
<b>Vendredi 11 Mars</b>	Poker	Sou des écoles	Salle des fêtes

## MOIDIEU- DETOURBE—SEPTÈME

### FESTIVAL DE L'HUMOUR MARDI 29 MARS 2016 A 20 H 30 SALLE DES FETES DE SEPTÈME

**ALBERT MESLAY :**

**« JE DELOCALISE »**

**DANS SON NOUVEAU SPECTACLE QUI EST SANS NUL DOUTE LE PREMIER SPECTACLE ADAPTÉ A LA CRISE, ALBERT A FAIT APPEL « SOIT DISANT » A DES AUTEURS COMIQUES ISSUS DE PAYS DE PREFERENCE A MONNAIE FAIBLE.**

**C'EST DROLE, C'EST DECAPANT, VOIR DECOUPANT.**

**ALBERT... UN MAITRE DE L'HUMOUR**

Les billets sont en vente à l'accueil de la MAIRIE de MOIDIEU DETOURBE

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAIRIE DE MOIDIEU-DETOURBE

Tél: 04 74 58 13 01 - Fax: 04 74 58 16 84

Email : [contact@moidieu-detourbe.fr](mailto:contact@moidieu-detourbe.fr)

Site : [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)

Accueil téléphonique : le matin

Ouverture au public :

Mardi au Jeudi 10 h - 12 h

Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18 h

### URBANISME

Permanences sur RDV  
le vendredi de 17h à 18h

Prochaines permanences :  
15 janvier 2016 et 29 janvier 2016  
12 février 2016 et 26 février 2016  
11 mars 2016

### PLU

Réunion publique  
d'information  
**JEUDI 11 FEVRIER 2016**  
**SALLE DES FETES A 19 H**  
Objet :  
Présentation de la procédure PLU  
Questions d'ordre général



### COUPURES DE COURANT :

**LE 20 Janvier: ROUTE DES CERISIERS ET LA DETOURBE**

**Le 29 Janvier : ROUTE DE BEAUVOIR ET TOUT LE CENTRE DE LA DETOURBE**

ERDF effectuera des travaux sur le réseau de distribution.



### MISE EN GARDE

Nous avons été informés que des personnes indélicates se sont présentées au domicile des habitants se réclamant du Club de CYCLO ou du MOS 3 R afin de vendre du nougat ou autres objets. Il s'avère que ces personnes sont totalement étrangères à ces deux clubs sportifs.

### Appel à candidature

La Mairie de MOIDIEU-DETOURBE recrute :

**1 Adjoint technique territorial  
polyvalent des services techniques (F ou H)**

**Contrat à durée déterminée  
temps plein 35 heures hebdomadaires  
à compter de février 2016**

**Fiche de poste détaillée sur :  
[www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)**

Si vous êtes intéressé(e)s par cette mission merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par courrier à :

Mairie Moidieu-Détourbe, 115 route du Vernéa, 38440 MOIDIEU - DE-TOURBE ou par mail à : [contact@moidieu-detourbe.fr](mailto:contact@moidieu-detourbe.fr)

**Date limite de réception des candidatures : Le 22-01-2016**